

Planification de la retraite

Evitez les pièges d'une planification unilatérale



Dans notre activité nous accompagnons nombre de médecins sur le chemin de la retraite. Ce faisant, nous avons constaté que les stratégies précédentes étaient souvent déterminées de manière unilatérale. Ainsi, il nous arrive de rencontrer des clients qui ont été conseillé de manière unilatérale et qui ont par exemple investi pratiquement tout leur capital épargne dans la prévoyance professionnelle. Ceci optimise bien la situation d'imposition toutefois aux dépens de la flexibilité. Lors de nos planifications, nous apposons donc une grande valeur à élaborer une stratégie équilibrée qui répond au mieux à vos be-

soins. Ci-dessous nous vous présentons les quatre cas principaux que nous rencontrons quotidiennement lors de notre travail.

Cas 1: Les rentes et leur imposition

Les rentes AVS et LPP sont imposées à 100% comme revenu. Ceci veut donc dire que votre argent fiscalement privilégié lors de l'épargne est ensuite après la retraite imposé de manière juteuse. C'est ainsi que dans certains cas les rachats LPP n'ont presque pas représentés d'épargne sur impôts. Les rachats de caisse de pension sont donc à planifier avec considération.

Exemple: Couple marié, domicilié à Berne

	Avant retraite	Après retraite	Différence
Revenu	150 000	150 000	
Revenu imposable cantonal	117 000	138 500	+21 500
Revenu imposable fédéral	118 400	145 000	+26 600
Impôt sur revenu	26 773	35 253	+ 8 480

Chères clientes, chers clients,

A la lecture de la presse quotidienne et des informations données au sujet des bonus bancaires, l'on pourrait croire que cette crise financière n'a jamais eu lieu. Les gains fusent et les managers des banques se attribuent comme par le passé des bonus aussi élevés que possible. A-t-elle donc eu lieu?

Nous ne sommes que partiellement convaincus que la crise est passée. Dans l'économie réelle les conséquences de la crise commencent à se faire ressentir: nombre de nouveaux chômeurs sont face à un avenir incertain, l'endettement de chaque pays n'a jamais été aussi élevé, les anciens gains de l'industrie de production sont encore et toujours bien loin de ce qu'ils ont été par le passé. Donc, la question se pose de savoir si les banques prennent les devants à la conjoncture économique ou s'il s'agit là simplement d'un petit feu de paille.

Ainsi, nous essayons tous avec ardeur d'envisager l'avenir et d'imaginer ce qui va se passer. Puisque l'incertitude est encore et toujours assez grande et que les indicateurs ne nous donnent pas de signaux précis, nous allons nous en tenir à développer avec nos clients des stratégies conservatrices ayant pour objectif direct l'atteinte des objectifs définis ensemble. C'est le seul moyen pour nous d'être un bon partenaire pour vous.

Il est également important d'obtenir des prestations optimales à un prix attractif durant des périodes économiquement rudes. Vu sous cet angle, vous trouverez peut-être quelques informations dans la newsletter présente. Nous vous en souhaitons une bonne lecture.



Thomas Roth *Sergio Kaufmann*
Thomas Roth & Sergio Kaufmann

Cas 2: Héritabilité de vos capitaux épargne

Il est connu que la rente vieillesse LPP se voit réduite à 60% en cas de décès de l'assuré. Que se passe-t-il quand les deux époux décèdent? Certaines caisses de pension offre une ristourne du capital partiellement restreinte sur les 5 premières années de la retraite. Au cas où ceci n'était pas le cas, vos enfants et héritiers ne toucheraient rien. A quoi en est la situation dans votre cas?

Cas 3: Flexibilité

Au moment de la retraite la question se pose de savoir si vous souhaitez déterminer une rente élevée et fixe ou si vous privilégiez une rente flexible avec laquelle le capital reste toujours existant. Une rente de retraite classique n'offre pas cette flexibilité et vous êtes lié à ce choix de rente jusqu'à votre décès.

Cas 4: Dépendance des conditions-cadre légales

Nous conseillons souvent aux jeunes médecins d'opérer des rachats de la caisse de pension plus tard. Nous jugeons l'engagement à long terme avec la LPP comme trop contraignante. Avec des produits appropriés les futurs rachats LPP peuvent être pré-financés agréablement.

Plan de versement comme alternative à la rente LPP

La rente LPP peut (partiellement) être remplacée grâce à un plan de paiement. D'une part l'imposition est avantageuse et d'autre

	Rentes AVS et LPP	Rentes AVS et Plan de paiement
Revenu	132000	105000
./. Impôts	32000	5000
Revenu net après impôts	100000	100000
Capital nécessaire pour ce faire	1 635 000	1 307 500

part un tel instrument offre un maximum de flexibilité. Même si ce plan de paiement ne représente pas une rente à vie, vous y gagnez en marge de manœuvre. Le capital investi peut être retiré à tout moment.

Ne misez pas tout sur le même cheval

Il est incontestable que la prévoyance professionnelle est le pilier le plus important de la planification de la retraite. Il vaut toutefois la peine de se faire conseiller de manière indépendante. Les conseillers de FMH Insurance Services disposent de nombre de bons produits complémentaires aussi bien dans le domaine de l'acquisition, gestion et consommation de fortune afin de pouvoir adapter votre stratégie de retraite de manière équilibrée. La solution optimale se trouve définitivement dans la combinaison des différentes possibilités.

LPP surobligatoire

A quoi faudrait-il faire porter une attention particulière

L'aménagement d'une prévoyance professionnelle est soumis à certaines dispositions légales strictes. Nombre des points centraux ne s'appliquent toutefois que sur la part obligatoire de la LPP. En temps que médecin vous êtes particulièrement touché car vous êtes – pour une grande partie – assuré en part surobligatoire. Vous trouvez ci-dessous une brève explication quant aux différences d'une part et d'autre part quelques points à observer.

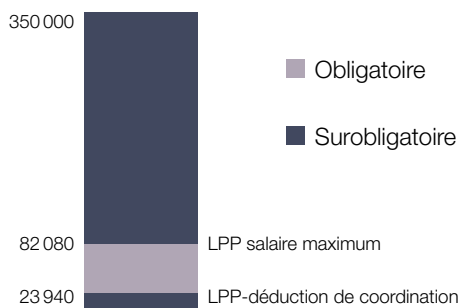
Obligatoire ou surobligatoire?

Avec la part LPP obligatoire l'on nomme la partie du revenu qui est assurée selon la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle



vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Cette loi y régit tous les points pertinents du contrat comme par exemple les montants des cotisations, le calcul des prestations et le paiement minimal des intérêts. Les parts de revenu plus élevées (dès CHF 82 080) que le salaire coordonné maximum sont assurées par la LPP surobligatoire. La LPP n'est alors en vigueur qu'en complément. Cela veut dire que l'assureur peut déterminer d'autres dispositions dans le règlement. Ci-dessous vous trouvez un exemple de répartition selon la part obligatoire et surobligatoire:

Médecin avec propre cabinet, salaire AVS CHF 350 000



La part du revenu entre CHF 23 940 et CHF 82 080 peut également contenir des composants surobligatoires. Ceci est p.ex. le cas lorsque des montants d'épargne élevés ont été fixés comme le prévoit la LPP:

Montants épargne légaux: 7% / 10% / 15% / 18% (selon l'âge)

Montants épargne max. admis: 25%

L'exemple suivant démontre comment le capital d'épargne est généralement réparti chez les médecins:

Homme, âge 65, LPP depuis l'âge de 45, montants d'épargne en continu à 20%, revenu AVS CHF 350 000

	Obligatoire	Surobligatoire	Total
Avoir vieillesse à l'âge de 65	232 253	1 477 231	1 709 484
Répartition en %	13.6%	86.4%	100%

De plus, nous souhaitons évoquer deux points essentiels qui se différencient souvent dans la partie obligatoire et surobligatoire.

Taux de conversion

Le capital épargne que vous aurez économisé au moment de la retraite sera multiplié par le taux de conversion ce qui vous donne la rente vieillesse annuelle accordée. Avant la coordination le taux de conversion s'élevait sur la LPP obligatoire 6.8%. Dans la part surobligatoire l'institut de prévoyance est libre quant à la détermination de ce taux de conversion. Nombre de caisses de pension utilise ceci afin d'obtenir un taux moyen économique. Ainsi selon

une étude de Swisscanto il y a p.ex. des caisses qui ont baissé le taux de conversion jusqu'à 5.3% sur la part surobligatoire.

Taux d'intérêt minimal

Tout comme pour le taux de conversion, le taux d'intérêt minimal légal qui est actuellement de 2.00% n'est appliqué que sur la part obligatoire de votre capital épargne. Puisque nombre de caisses de pension ont supprimé leur sous-couverture durant l'année passée, la part surobligatoire n'a souvent pas ou peu été rétribuée d'intérêts.

Résumé

Certains règlements légaux ne sont donc qu'en partie valable pour vous les médecins. Il est donc fort utile de vérifier précisément votre solution de prévoyance dans les différents domaines. En qualité de spécialiste de prévoyance et gestion de fortune, nous travaillons de manière étroite avec les caisses de pension indépendantes. Ces offres sont adaptées spécialement pour le corps médical et proposent tout particulièrement dans la part surobligatoire des conditions équitables.

	PAT LPP	VSAO
Taux de conversion part obligatoire	6.8%	6.8%
Taux de conversion part surobligatoire	6.8%	6.8%
Taux d'intérêt obligatoire	2.0%	2.0%
Taux d'intérêt surobligatoire	2.0%	2.0%

Situation 1.1.2010

Questions fréquemment posées

Contributions Pilier 3a

A combien ce montent les possibilités de déductions du pilier 3a cette année?

Les montants maximaux admis que vous pouvez verser au pilier 3a ont été modifiés par rapport à l'année 2009 et ce de manière suivante:

CHF 6566 pour les personnes assurées auprès de la LPP (Employés ou indépendants qui s'assurent volontairement); 20% du revenu AVS toutefois max. **CHF 32832** pour les personnes qui ne sont pas assurées à la LPP.

Transfert du pilier 3a sur la LPP?

Est-ce que de l'argent peut être transféré du pilier 3a à la caisse de pension?

En principe ceci est possible. Toutefois, il doit y avoir un potentiel de rachat assez élevé dans la solution de caisse de pension existante. Il se pose néanmoins la question de savoir si ce transfert est justifié et donne un sens. Dans la plupart des cas un tel transfert est à déconseiller. Nous conseillons une clarification par un spécialiste.

Hypothèque: Le remboursement est-il sensé?

Nombre de médecins touchent le capital LPP au moment de la retraite. Que veut-on faire avec ce capital ainsi libéré? Souvent un amortissement de l'hypothèque est envisagé. Mais cela a-t-il vraiment un sens?

Une allégation générale n'est malheureusement pas possible. Il faut toujours vérifier un grand nombre de facteurs divers. L'imposition joue un rôle central. Plus l'imposition est élevée plus il est attractif d'envisager une réduction des intérêts. De plus, il faut vérifier si le capital ne peut pas être placé de manière plus avantageuse. Ceci en vaut la peine lorsque le gain de placement après impôts est plus élevé que les coûts pour l'hypothèque après déduction de l'économie d'impôts. Le troisième point d'importance concerne la flexibilité. Vu qu'une augmentation de l'hypothèque est souvent difficile après la retraite, un amortissement de l'hypothèque ne devrait pas mener à une situation financière limitée. Ainsi lors de questions de ce genre, il est vivement indiqué de se faire conseiller par un partenaire neutre et expert en la matière.

Avez-vous des questions, alors posez les nous par mail mail@fmhinsurance.ch ou téléphonez-nous.

Assurance accidents individuelle

Indépendance financière en cas d'accidents tragiques

Les suites d'un accident peuvent avoir d'affreuses conséquences. En qualité de médecin vous risquez lors de la perte de votre index de ne plus pouvoir exercer votre activité ou d'une manière très restreinte. Auprès des assurances sociales vous êtes considéré comme capable d'exercer une activité et vous ne bénéficiez – et ceci qu' éventuellement – que d'une prestation sociale réduite. L'assurance accidents individuelle FMH Insurance Services a été développée pour de telles situations. Pour une prime annuelle de

CHF 395, vous recevez lors d'un grave accident une prestation en capital jusqu'à CHF 1 050 000. Les conditions générales d'assurances sont adaptées aux besoins spécifiques du corps médical.

Le degré d'invalidité pour cette assurance est déterminé selon les principes fixés dans le tableau suivant. Ci-dessous quelques exemples de prestations possibles (selon art. CGA 5.3 et 5.4):

Perte ou privation totale de l'usage	Degré d'invalidité	Prestation
d'un bras ou d'une main	100%	CHF 1 050 000
d'un pouce ou d'un index	80%	CHF 750 000
d'un pouce et d'un index	60%	CHF 450 000
d'un pied	40%	CHF 210 000
de la vision d'un œil	50%	CHF 300 000
de l'ouïe des deux oreilles	75%	CHF 675 000



Vous trouverez des informations complémentaires ainsi que les documents de demande sous www.fmhinsurance.ch. Remplissez encore aujourd'hui une proposition afin d'être couvert immédiatement des suites d'un accident imprévisible. Nos conseillers FMH Insurance Services sont à votre entière disposition pour toutes vos questions.

Assurance ménage

Primes réduites grâce à la solution de l'association

Nous nous présentons auprès des diverses associations d'assurance comme acheteur pour le compte de la branche médicale et pouvons ainsi négocier et vous proposer des offres intéressantes. En collaboration avec l'assureur Lloyd's, nous avons développé un produit d'assurance ménage attractif qui vous permet de bénéficier des avantages suivants:

- » Primes réduites grâce à un rabais d'association
- » Eléments de couverture modulables
- » Pas de quote-part lors de vol simple

Une couverture adaptée à vos besoins

L'assurance ménage est développée de manière modulable et peut être complétée par les assurances suivantes:

- » Assurance RC privée
- » Assurance bâtiment
- » Assurance domicile secondaire

En outre, vous pouvez également ajouter à la vaste couverture de base des points complémentaires tels que les bagages, les produits de congélation, les vélos, skis, snowboards ou abus de carte de crédit.

La comparaison est intéressante

Lors d'une comparaison notre produit a été convainquant aussi bien de part de la prime que de part des prestations. Selon une

récente comparaison du marché vous pouvez obtenir des économies allant jusqu'à 40%.

Demander des offres avant le délai de dédite

La majorité des contrats d'assurance ont une durée de validité de plusieurs années et ne peuvent être résiliés qu'après expiration du contrat tout en observant un délai de résiliation de 3 mois. Si la résiliation n'est pas annoncée, le contrat se prolonge tacitement pour une année supplémentaire. Vérifiez sur votre police la date d'expiration de votre assurance et commandez chez nous des offres comparatives. Cela en vaut la peine.



Incapacité de gain Êtes-vous suffisamment assuré?

Le système suisse de prévoyance se base sur le concept des 3 piliers. Le 1^{er} pilier (prévoyance étatique) garanti l'existence vitale. Le 2^{ème} pilier (prévoyance professionnelle) essaie d'assurer le train de vie habituel alors que le 3^{ème} pilier (prévoyance privée) est prévu comme complément individuel. Les trois piliers se composent d'assurances individuelles et l'aperçu peut donc facilement être perdu.

Prestations en cas d'incapacité de gain

En cas d'incapacité de gain, vous aurez droit à différentes prestations dépendamment du fait si l'incapacité est la conséquence d'un accident ou d'une maladie. Alors que les employés reçoivent à court terme la poursuite du paiement du salaire et une indemnité maladie ou accident, les indépendants doivent prendre leurs propres mesures de prévoyance. Lors d'une incapacité de gain prolongée les rentes sont assurées par l'AI et LAA et payées par la LPP. Souvent les prestations des assurances obligatoires pour les employés ne suffisent pas toujours.

Les indépendants sont obligatoirement assurés au 1^{er} pilier uniquement. Sans la conclusion de solutions d'assurance adaptées la lacune financière sera ici encore plus grande.

Conclure une assurance perte de gain privée

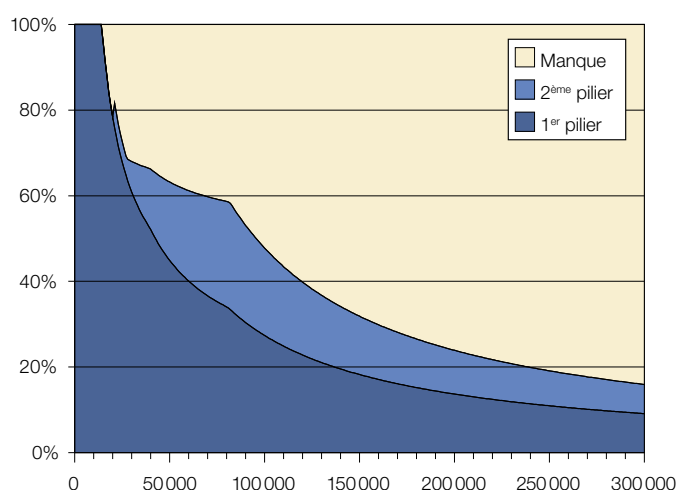
Avec une assurance perte de gain privée, vous pouvez couvrir ces manques à gagner. En collaboration avec la caisse suisse des médecins, nous proposons à nos clients une solution attractive. En plus des primes intéressantes, il s'agit dans ce cas d'une offre d'«assurance de somme». Cela signifie qu'en cas de prestation la somme assurée est payée sans égard au dernier revenu alors que dans le cas d'une prestation d'une assurance dommages celle-ci sera réduite au montant du dernier revenu. Juste-

ment lors de revenus variables comme p.ex. pour les propriétaires de cabinet, il est particulièrement important d'y apporter une attention particulière. De plus, vous bénéficiez d'un rabais pour les cas d'absence de prestations et ouverture de cabinet.

Avez-vous connaissance de vos prestations?

Dans le cadre d'une analyse de prévoyance votre conseiller FMH Insurance Services vous démontre les prestations actuelles auxquelles vous avez droit et vous indique les éventuelles lacunes financières ou sur-assurances. De plus, il vous propose également des mesures appropriées pour palier à ces éventualités.

Exemple: Prestations en cas d'incapacité de gain suite à une maladie en % du revenu



Compte de libre passage

Placement optimisé pour les montants de la LPP

Dr. méd. A. K. travaille depuis ses études dans un hôpital cantonal. Cela fait longtemps qu'il désire ouvrir son propre cabinet. Voici qu'une occasion se présente et Dr. K. peut reprendre un cabinet qui tourne bien. Au début, Dr. K. décide de ne pas s'affilier à une caisse de pension. Que va-t-il donc se passer avec son capital LPP qu'il a épargné durant les derniers 12 ans à l'hôpital? Lorsqu'un assuré quitte la caisse de pension sans avoir de prévision à des prestations d'assurance, il recevra une prestation de libre passage. Ceci se produit majoritairement dans les cas suivants:

- » Activité indépendante sans affiliation à la LPP
- » Départ à l'étranger
- » Arrêt de l'activité rémunérée
- » Pause sabbatique

Le montant du capital est donc transféré sur un compte de libre passage lequel offre les mêmes conditions de retrait que celles d'une caisse de pension.

Répartition du versement sur deux comptes

Lors du transfert de l'avoir du libre passage vous pouvez demander une répartition sur deux comptes. Ceci est vivement conseillé car vous pourrez par la suite retirer les comptes de manière séparée et ainsi réduire la charge fiscale:

Montant du versement	1 verse- ment	2 verse- ments	Economie
400 000 / 2 x 200 000	30 538	24 066	- 6 472
600 000 / 2 x 300 000	63 172	38 426	-24 746
1 000 000 / 2 x 500 000	140 477	92 062	-48 415

Exemple: Impôts sur le capital dans le canton de Zurich

Placement avec rendement optimisé

Mis à part la solution classique d'un compte avec intérêt fixe vous pouvez également investir votre actif dans des fonds. Nous avons examiné diverses offres pour vous et nous sommes décidés pour une collaboration avec l'établissement Zugerberg Finanz AG. Se-



lon les besoins, vous pouvez choisir l'une des trois stratégies de placement suivante:



Zugerberg libre passage 20

0 à 20% part d'actions
Idéal pour les clients ayant un besoin élevé de sécurité & liquidités avec des attentes de gains moyens.



Zugerberg libre passage 40

0 bis 40% part d'actions
Idéal pour les clients ayant un besoin de sécurité moyen et un horizon de placement à moyen terme avec des attentes de gains élevés.



Zugerberg libre passage 60

0 bis 60% part d'actions
Idéal pour les clients ayant un besoin de sécurité réduit et un horizon de placement à long terme avec des attentes de gains élevés.

Le choix de la stratégie devrait être déterminé en harmonie avec toute la stratégie de prévoyance et de fortune. Les partenaires de confiance de la FMH Insurance Services sont en mesure de vous conseiller.

Impressum

Rédaction: Roger Ledermann | Stefan Walther
mail@fmhinsurance.ch

Conception et réalisation: Rub Graf-Lehmann AG, Berne
Tirage: 25 700 ex.